

Sources des données – Recettes et dépenses consolidées des administrations publiques

Les données sont rassemblées pour l'ensemble de la population du secteur des administrations publiques, telle qu'elle est définie par la Division des institutions publiques, à l'exception des administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones. Il est possible de réaliser ce recensement en utilisant les états financiers vérifiés mis à la disposition du public, les comptes publics et d'autres renseignements administratifs émanant des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales et de leurs organismes. Ces données administratives sont complétées par des renseignements financiers fournis directement par les administrations publiques provinciales et territoriales.

Les données sur les recettes et dépenses des administrations publiques locales pour les années les plus récentes sont recueillies par enquête, car les données provenant des états financiers et d'autres sources ne sont habituellement disponibles que deux à trois ans après la fin de la période de référence. Les données pour l'année qui précède l'année de référence la plus récente sont dérivées d'une combinaison des budgets révisés des grandes municipalités, des états financiers municipaux disponibles, d'une enquête sur les intentions révisées d'investissement en immobilisations et, dans quelques provinces, des recensements municipaux réalisés par les administrations publiques provinciales. Les données pour l'avant-dernière année précédant directement l'année de référence sont fondées sur celles d'une enquête sur les recettes et dépenses municipales et, pour quelques provinces, tirées d'enquêtes municipales réalisées par les administrations publiques provinciales. Les données pour la quatrième année par ordre décroissant de récence proviennent de recensements couvrant l'entièreté de la population obtenus grâce aux états financiers vérifiés des municipalités et des recensements municipaux réalisés par les administrations publiques provinciales.

Ces renseignements sont complétés par des données sur les hôpitaux provenant d'enquêtes réalisées par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et par des données provenant des enquêtes sur les établissements de soins pour bénéficiaires internes, ainsi que sur les commissions scolaires, les collèges et les universités réalisées par Statistique Canada.

Pour les administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales, les concepts et définitions s'inspirent des lignes directrices du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des comptables agréés (ICCA). Les méthodes comptables sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) de l'ICCA.

Les données de base provenant des sources de données disponibles sont essentiellement présentées dans des formats non uniformes contenant divers ensembles de variables. Afin de fusionner les données, il faut les transformer en un ensemble commun de variables contenant tous les renseignements figurant dans les états financiers. Certains détails sont omis durant le processus parce que les données ne sont pas fournies par toutes les sources.

Pour les administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales, 70 % des données sont extraites de fichiers administratifs, 29 % sont dérivées de données hospitalières recueillies par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), de l'Enquête sur les établissements de soins pour bénéficiaires internes et des données recueillies auprès des commissions scolaires, des collèges et des universités par Statistique Canada, et 1 % proviennent de questionnaires imprimés (transmis par la poste ou par télécopieur) remplis par les administrations publiques locales pour les données des années les plus récentes.

Le questionnaire de l'enquête visant à recueillir des données provisoires sur les recettes et dépenses courantes des administrations publiques locales est envoyé par la poste en juin de chaque année et les réponses doivent être transmises à la fin de septembre au plus tard. Le questionnaire de l'enquête pour le calcul des estimations provisoires et des projections des dépenses en immobilisations des administrations publiques locales est envoyé par la poste en octobre et doit être retourné dûment rempli à la mi-novembre. Le suivi de la collecte, la saisie et la

vérification des données sont réalisé par la Division des opérations et de l'intégration de Statistique Canada. L'estimation et l'imputation sont réalisées par la Division des méthodes d'enquête auprès des entreprises de Statistique Canada. Le contrôle de la qualité incombe à la Division des institutions publiques de Statistique Canada.